

Questionnaire de santé

	REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON:	OUI	NON
	Durant les 12 derniers mois,		
1)	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2)	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3)	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)		
4)	Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5)	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
6)	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
7)	A ce jour, Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un		
	problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8)	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
	Danear your agair bassin d'un agis médical pour poursuiure untre pratique		
9) NB	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour		
9) NB naire sorth	sportive ? : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié	ir le ren	ouveller al à fo
NB naire oorth ave, s	: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pou ve au JORF n°0105 du 4 mai 2017 ez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fourni	ir le ren	ouveller al à fo
NB naire oorth ave, s ulter	: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le au JORF n°0105 du 4 mai 2017 ez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un médecin en lui présentant ce questionnaire.	médica mir un ca	ouveller al à fo ertificat
NB naire oorth ave, s ulter	: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pou ve au JORF n'0105 du 4 mai 2017 ez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fourni r un médecin en lui présentant ce questionnaire.	médica ir un co	ouveller al à fo ertificat
NB naire porth ave e, s ulter	: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le au JORF n°0105 du 4 mai 2017 ez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un médecin en lui présentant ce questionnaire. mettre à l'association é(e) (Nom, prénom)	médica ir un co	ouveller al à fo ertificat nent à uvellen
NB naire porth ave e, s ulter	: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pou ve au JORF n'0105 du 4 mai 2017 ez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fourni r un médecin en lui présentant ce questionnaire. mettre à l'association é(e) (Nom, prénom)	médica ir un co	ouveller al à fo ertificat nent à uvellen